

Le Fonds Vert de Londres aide à atteindre ses objectifs environnementaux. Londres, Royaume-Uni.

Fonds de Prêt Revolving (FPR)



Contexte général

Un fonds de prêt revolving (FPR) est un outil de financement basé sur l'utilisation d'un fonds utilisé pour octroyer des prêts avec trésorerie au lieu d'une offre traditionnelle de subventions directes. Les fonds renouvelables peuvent accorder des prêts pour des projets qui ont de la difficulté à obtenir des prêts traditionnels auprès d'institutions financières ou des prêts à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché (prêts à taux réduit). Il peut servir à soutenir de multiples projets d'énergie durable : des projets d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable et d'autres projets qui génèrent des économies. Ces économies sont suivies et utilisées pour reconstituer le fonds en vue de la prochaine phase d'investissements, établissant ainsi un cycle de financement durable tout en réduisant les coûts d'exploitation et l'impact environnemental.

Objectif

L'objectif principal du FPR est d'utiliser un fonds commun de capitaux pour des prêts au lieu de subventions directes, augmentant ainsi l'impact du fonds par le biais d'un ensemble de plusieurs projets consécutifs.

Description de l'opportunité de financement

Les FPR utilisent des fonds communs de capitaux pour offrir des prêts spécifiques pour financer des projets énergie (efficacité énergétique et énergies renouvelables) ainsi que des mesures pour aider une collectivité à adapter son territoire aux changements climatiques. Au fur et à mesure que les prêts sont remboursés, le capital est ensuite prêté à d'autres projets, et ainsi de suite.

En supposant que les défaillances demeurent faibles, les FPR peuvent être des sources permanentes de capital qui sont recyclées à maintes reprises pour financer des projets à long terme. Les États, les administrations régionales et locales peuvent mettre en place des FPR pour soutenir à la

fois leurs propres améliorations énergétiques (outil interne) et celles du secteur privé (outil externe), comme le montre la figure a.

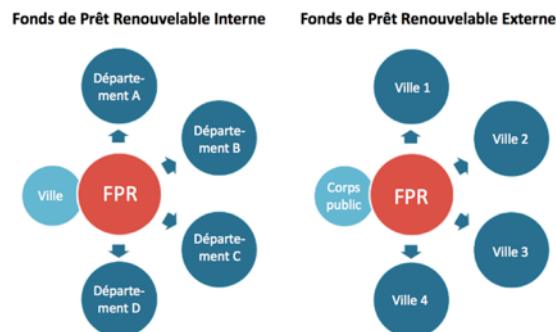


Figure a. Fonds de Prêt Renouvelable Interne vs. Externe

Fonds de Prêt Renouvelable Interne

Afin de gérer un fonds commun de capitaux pour les investissements en cours dans l'atténuation du changement climatique, les administrations publiques peuvent développer leurs propres fonds de roulement régionaux internes. Ces programmes commencent avec un fonds fixe pour financer les projets. L'argent est "prêté" en interne à des projets spécifiques et les économies réalisées grâce aux améliorations sont remboursées au FPR. Le FPR reconstitué peut ensuite servir à financer d'autres projets. Les FPR internes sont souvent plus considérés comme un "traitement comptable" qu'un fonds officiel, mais ils peuvent être un outil efficace pour saisir et utiliser les économies d'énergie découlant des actions d'améliorations énergétiques afin de financer des investissements supplémentaires. La gestion interne des fonds peut également être une garantie pour attirer des fonds privés.

Fonds de Prêt Renouvelable Externe

Certaines entités peuvent gérer des fonds renouvelables pour des investisseurs publics ou privés. Ces FPV offrent généralement des taux d'intérêt plus bas et/ou des modalités plus souples que ceux qui sont offerts sur les marchés financiers commerciaux. Ces programmes mettent souvent l'accent sur le financement des coûts d'amélioration de l'efficacité énergétique, comme les appareils, l'éclairage et l'isolation.

Un FPR peut être capitalisé par le biais de diverses sources, y compris le produit des obligations d'État, les placements de trésorerie et d'autres fonds spéciaux (figure b).

Les FPR conventionnels fixent généralement leur taux d'intérêt soit en fixant le taux d'emprunt du marché, soit en utilisant une partie des fonds pour ramener le taux d'intérêt à des niveaux plus intéressants. La majorité des prêts ont une durée inférieure à 10 ans. Certains programmes exigent que les prêts soient garantis par des garanties supplémentaires, tandis que d'autres créent des fonds de réserve pour pertes sur prêts qui servent de tampon en cas de défaillance.

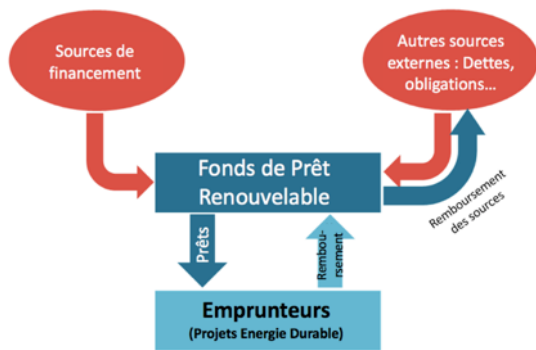


Figure b. Structure de prêt renouvelable conventionnelle

Avantages et inconvénients du FPR

Les principaux avantages du FPR sont :

- > Meilleures conditions de financement que sur le marché
- > Meilleur rapport qualité-prix de l'argent géré par l'organisme public
- > Les économies d'énergie peuvent rembourser le prêt
- > Libération de ressources propres pour des investissements moins rentables comme ceux des projets d'adaptation

Cet outil financier a toutefois quelques inconvénients :

- > Certaines municipalités ont des restrictions pour les prêts financiers
- > Les subventions directes sont plus attractives que les prêts
- > Difficultés de remboursement en cas de surestimation des économies du projet

Fonds de prêts renouvelables à Londres : Le Fonds vert de Londres

L'enveloppe de capitaux (170 millions d'euros) est composée de fonds provenant du Fonds Européen de Développement Régional - FEDER (85 millions d'euros) et d'autres sources de financement public dans le cadre de l'initiative européenne JESSICA. Il sert à attirer des investissements privés pour financer des projets d'infrastructures vertes à Londres. Le London Green Fund (LGF) a été créé en tant qu'instrument financier clé pour réduire les émissions de CO₂ de 60 % en 2025 et la quantité de déchets qui finissent dans les décharges.

Grâce à cet outil, des mesures d'économie d'énergie ont été mises en place dans plusieurs écoles, hôpitaux et bibliothèques, et des technologies novatrices ont été mises en œuvre dans les galeries d'art Tate Modern et Tate Britain. D'autre part, de nouveaux systèmes de chauffage collectifs éco-énergétiques ont été mis en place dans des immeubles de logements sociaux de l'arrondissement de Hackney pour lutter contre la précarité énergétique. Un projet de chauffage urbain fournit de l'eau chaude aux bâtiments municipaux et commerciaux d'Enfield. Le FPR a également financé la première installation anaérobie et de compostage à l'échelle commerciale de la capitale, qui produira 1,4 MW d'électricité.

Tableau récapitulatif	
Ville & pays	Londres, Royaume-Uni
Projet d'investissement	London Green Fund
Secteur du PCAET	Tous
Année	2009-2015
Opportunité de financement	Prêts
Economie d'énergie	-
Economie financière	-
Production d'EnR	-
Impact sur l'environnement	-

Mesures éligibles au FPR

- > Investissements en énergie renouvelable
- > Investissements en efficacité énergétique



Ville de Londres

Cette fiche d'information fait partie d'une série sur les différentes possibilités de financement, que l'on peut trouver ici : [html-link](#)